



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022
ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE

**Procès-verbal de la 7e séance du conseil d'établissement
tenue le mardi 24 mai 2022
19h virtuellement via TEAMS**

Étaient présents :

Mme Isabelle Lessard (directrice)

Mme Mélanie Bernard (parent)

Mme Mélissa Brown (parent)

Mme Marie-Noël Lambert (parent)

Mme Nathalie Méthelus (parent)

Mme Marie-Hélène Parent (parent)

Mme Karine Trudeau (enseignante)

Mme Carolyne Himbeault (enseignante)

Mme Carine Malo (service de garde)

Mme Marylou Leclerc (professionnelle)

M. Patrick Phaneuf (communauté)

Étaient absents :

Mme Caroline Bourget (personnel de soutien)

1. Mot de bienvenue

Mme Nathalie Méthelus, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Mme Nathalie Méthelus constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h02.

3. Question du public

Il n'y a aucun public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Marie-Noël Lambert d'adopter l'ordre du jour.

CÉ-21-22-65 **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2022 et suivi

CÉ-21-22-66 Il est proposé par Mme Karine Trudeau d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 avril 2022. Il n'y a aucun suivi.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Mot de la directrice

-Levée du port du masque : Le jour de mon retour a coïncidé avec la levée du port du masque pour tous. Il y avait de la fébrilité dans l'air! C'était un réel plaisir pour tous de revoir tous les sourires!

-Semaine des SDG : La semaine du 9 au 13 mai s'est très bien passée, avec des activités amusantes chaque jour. Le CSS a fait la promotion des services de garde, et nous avons gagné un atelier d'improvisation qui aura lieu le 2 juin.

-Organisation scolaire 2022-2023 : Nous avons 15 groupes confirmés pour l'an prochain, suite à un nouveau budget reçu pour diminuer les ratios de cohortes dites difficiles. Ce sont les 5^e année qui bénéficieront de ce budget, étant notre niveau où nous avons le plus grand nombre d'élèves. Il est aussi très possible que nous ayons un 3^e groupe de maternelle, ce qui nous mettrait à 16 groupes. Nous serons tassés dans l'école, mais cela rentre.

-Nouvelles de l'agrandissement : L'échéancier des travaux a été revu, et la fin des travaux d'agrandissement est prévu pour début mars. Nous déménagerons ensuite dans l'agrandissement en avril.

-Soirée des bénévoles : La soirée des bénévoles est ce jeudi soir, en virtuel. Mélanie a reçu un cadeau aujourd'hui du comité de parents 😊.

-Spectacle de musique : Notre spectacle de musique a lieu ce vendredi. Marie-Pier a travaillé fort pour le retour de notre spectacle annuel, et les élèves sont sûrement très fébriles. Le stationnement sera problématique, et c'est pourquoi on encourage de stationner plus loin ou de venir à pied ou à vélo. On a hâte!

-Dernière réunion 15 juin : Notre dernière réunion a lieu le 15 juin. L'ordre du jour de la dernière réunion est toujours plus léger. Traditionnellement, avant la pandémie, nous allions au restaurant, et c'est le budget du CÉ qui couvrait les frais, sauf l'alcool. Aimerez-vous qu'on reprenne cette tradition?

7. Mot du délégué au comité de parents

Mme Méthelus nous mentionne que la dernière rencontre a porté principalement sur la soirée des bénévoles qui aura lieu ce jeudi, ainsi que sur les préparatifs pour l'an prochain.

8. Points à traiter :

8.1 Information : Résultats de la consultation obligatoire des élèves

Mme Isabelle Lessard et Mme Carine Malo présentent les résultats de la consultation obligatoire des élèves sur notre service du midi. (voir le document joint).

8.2 Adoption : Budget initial de l'école 2022-2023

Mme Isabelle Lessard présente le budget initial de l'école 2022-2023. (voir le document joint). Le budget est en équilibre. Il est proposé par Mme Mélissa Brown d'adopter le budget initial de l'école 2022-2023 tel que présenté.

CÉ-21-22-67

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.3 Adoption : Budget du Conseil D'établissement 2022-2023

Mme Lessard présente le budget du Conseil D'Établissement 2022-2023. Il est proposé par Mme Marylou Leclerc d'adopter le budget du Conseil D'établissement 2022-2023.

CÉ-21-22-68 La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.4 Approbation : Listes de frais scolaires 2022-2023

Mme Lessard présente les listes de frais scolaires par groupe pour 2022-2023 (voir les documents joints). Les listes respectent toutes les encadrements approuvés par le CÉ en mars dernier, soit un maximum de 75\$ par élève. Il est proposé par Mme Nathalie Méthelus d'approuver les listes de frais scolaires 2022-2023 telles que présentées.

CÉ-21-22-69 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.5 Approbation : Salon du livre et semaine du français 2022-2023

Mme Lessard présente le Salon du Livre et la semaine du français 2022-2023. La semaine du français sera du 27 au 31 mars, et il y aura un salon du Livre le jeudi 30 mars jusqu'à 18h00, en collaboration avec la Librairie Moderne. Plusieurs activités en lien avec la langue française auront lieu durant la semaine (visite d'auteurs, ateliers d'écriture, rallye de lecture etc). Il est proposé par Mme Carine Malo d'approuver le salon du livre et la semaine du français 2022-2023 tels que présentés.

CÉ-21-22-70 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.6 Approbation : Photos scolaires 2022-2023

Mme Lessard présente la journée de photos scolaire 2022-2023. La compagnie Fotoplus viendra le 4 octobre 2022. Il est proposé par Mme Carolyne Himbeault d'approuver la journée de photos scolaires le 4 octobre 2022 avec la compagnie Fotoplus.

CÉ-21-22-71 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.7 Approbation : Soirées de parents en début d'année scolaire 2022-2023

Mme Lessard présente les soirées de rencontres de parents en début d'année scolaire. Les groupes de maternelle et de 1^{re} année rencontreront leurs parents le lundi 29 août à 18h30 (si un 3^e groupe de maternelle ouvre, la rencontre sera reportée au mardi 30 août pour permettre à la nouvelle enseignante de terminer d'organiser sa classe). Les groupes de 2^e à 6^e année rencontreront leurs parents le jeudi 22 septembre à 18h30 ou 19h. L'assemblée générale de parents aura lieu le jeudi 22 septembre à 20h, au gymnase de l'école. Il est proposé par M. Patrick Phaneuf d'approuver les dates des rencontres de parents en début d'année scolaire telles que présentées.

CÉ-21-22-72 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.8 Approbation : Activités parascolaires 2022-2023

Mme Lessard présente trois (3) activités parascolaires pour l'année 2022-2023.

Hockey cosom : Cette activité sera offerte aux élèves du 2^e et du 3^e cycle, et sera dirigée par Monsieur Patrick Bélanger, enseignant en 5^{ème} année. 4 sessions de 4 périodes de 80 minutes (15h05 à 16h25) seront offertes au coût de 30\$ chacune ou 120\$ pour les 4 sessions si un enfant veut s'inscrire pour les 4 sessions au complet. Les dates de début des 4 sessions sont le 26-28 septembre, le 14-16 novembre, le 30 janvier-1^{er} février et le 6-mars. Le 3^e cycle sera le lundi, et le 2^e cycle sera le mercredi. Si des séances sont annulées à cause de la pandémie, elles seront remboursées

Ateliers d'anglais au préscolaire : Ces ateliers seront animés par Lyne Leblanc, enseignante de maternelle à l'école. 4 sessions de 6 ateliers seront offertes aux élèves du préscolaire. Les ateliers auront lieu les mercredis après les heures de classe, de 14h30 à 15h30. Les dates des 4 sessions sont du 21 septembre 2022 au 26 octobre, du 2 novembre au 7 décembre, du 14 décembre au 18 janvier, du 25 janvier au 8 mars. Le coût pour 6 ateliers est de 60\$. Un maximum de 10 élèves par groupe seront inscrits par session. S'il y a plus de 10 inscriptions, il y aura un 2^e groupe les jeudis après les heures de classe (maximum 20 inscriptions). S'il y a plus de 20 inscriptions, il y aura un 3^e groupe les lundis de 15h05 à 16h05. Si des séances sont annulées à cause de la pandémie, elles seront remboursées

Ateliers d'anglais de 1^{re} à 6^e année : Cette activité sera offerte aux élèves de 1^{re} à la 6^e année par l'entreprise Intelfun. Pour la session d'automne qui débutera le 27-29 septembre, 10 séances d'une heure seront offertes au coût de 150\$. Le mardi, ce sera le midi de 11h30 à 12h30 pour les élèves de 1^{re} et 2^e année, et le jeudi, ce sera après les heures de classe de 15h10 à 16h10 pour les élèves de 3^e à 6^e année. Il y aura aussi une session d'hiver qui débutera le 24 janvier, aux mêmes conditions. Si des séances sont annulées à cause de la pandémie, elles seront remboursées.

Il est proposé par Mme Mélanie Bernard d'approuver les trois (3) activités parascolaires de 2022-2023 telles que présentées.

CÉ-21-22-73

La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.9 Approbation : Activités culturelles 2022-2023

Mme Lessard présente deux activités culturelles avec l'organisme Les Mots s'animent, pour 2022-2023. Les 21 et 22 décembre, ils présenteront des contes de Noël, et les 23 et 24 mars, ils reviendront présenter des contes et légendes. Pour les petits de maternelle, ce sera une initiation aux histoires. Tous les groupes du préscolaire à la 6^e année participeront aux 2 activités. Durant la semaine du 15 mai, Benoit Archambault, membre du groupe Mes Aïeux, viendra faire un atelier de création musicale avec tous les groupes. Nous demanderons le financement du programme Culture à l'école pour ces 3 activités, et souhaitons que ce soit gratuit pour les parents. Si nous ne recevons pas le financement, nous reviendrons au conseil si nous souhaitons demander une contribution financière aux parents. Il est proposé par Mme Marie-Hélène Parent

d'approuver les trois (3) activités culturelles pour 2022-2023 telles que présentées.

CÉ-21-22-74 **La proposition est approuvée à l'unanimité.**

8.10 Approbation : Dernier jour d'école

Mme Lessard présente le déroulement du dernier jour d'école. 6 animateurs du camp de jour de St-Michel viendront animer une heure de kermesse à l'extérieur pour chaque groupe. Les élèves de 5^e et 6^e année participeront de 8h à 9h, les élèves de 3^e et 4^e année participeront de 9h à 10h et les élèves du préscolaire, de 1^{re} et de 2^e année participeront de 10h20 à 11h20. Du maïs soufflé et une collation glacée seront offertes à tous les élèves et le personnel. Une haie d'honneur pour nos élèves de 6^e année sera organisée en fin de journée pour le départ, et les parents seront invités. Le coût de l'activité sera couvert par le budget de l'école. Il est proposé par Mme Marie-Noël Lambert d'approuver les activités proposées pour le dernier jour d'école le 23 juin prochain.

CÉ-21-22-75 **La proposition est approuvée à l'unanimité.**

8.11 Approbation : Soirée d'informations pour les parents de maternelle

Mme Lessard présente une soirée d'informations pour les parents de maternelle, animée par les enseignantes de 1^{re} année. L'objectif est d'informer les parents sur le fonctionnement de nos classes de 1^{re} année, de donner quelques trucs aux parents pour favoriser la transition, et de rassurer les parents. De plus, cela permettra aux parents de connaître les enseignantes et de débiter le lien de confiance. La soirée aura lieu à l'école le jeudi 2 juin prochain à 18h30. Il est proposé par Mme Carine Malo d'approuver la soirée de parents d'élèves de maternelle telle que présentée.

CÉ-21-22-76 **La proposition est approuvée à l'unanimité**

8.12 Approbation : Projet communautaire de 5 élèves du groupe 502 pour Sourire sans fin

Mme Lessard présente un projet communautaire que 5 élèves du groupe 502 souhaitent faire, pour l'organisme Sourire sans fin. Les 5 élèves sont Juliette Landry, Béatrice Guérin, Charlie Pouliot, Laurie-Jeanne St-Cyr et Angelina Soares. L'idée est de ramasser des fonds pour l'organisme, qui dessert de plus en plus de familles, suite à l'arrivée de réfugiés d'Ukraine. Du 30 mai au 13 juin, tous les parents seront invités à amener leurs cannettes vides à l'école, et l'argent amassé sera remis en totalité à l'organisme. Il est proposé par Mme Mélanie Bernard d'approuver le projet communautaire tel que présenté.

CÉ-21-22-77 **La proposition est approuvée à l'unanimité**

9. Levée de la séance

CÉ-21-22-78 Il est proposé par Mme Nathalie Méthelus présidente du conseil d'établissement, de lever la séance à 21h00.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nathalie Méhelus
Présidente

Isabelle Lessard
Directrice